

PLAN D'ACCÈS



Adresse : Rue du lieutenant Aimé Brun
21600 Longvic

Téléphone : 03 80 68 21 68

Courriel : ram@ville-longvic.fr

PERMANENCE D'ACCUEIL

- le mardi de 13h30 à 18h00
- le jeudi de 14h00 à 18h30

ou sur rendez-vous pour un autre horaire

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

- le mercredi de 9h30 à 12h30

Des temps festifs sont organisés tout au long de l'année, où parents, enfants et assistantes maternelles se retrouvent pour fêter carnaval, l'été, Noël...

Par ailleurs, la journée **Portes Ouvertes** est l'occasion pour les parents de découvrir le lieu de vie collectif de leur enfant...



© service Comm à Longvic septembre 2017



Pourquoi un RAM ?

Comment trouver une assistante maternelle ?

Qu'apporte le RAM aux enfants ?





Accompagnement, Formation, Découverte

Pour les assistants maternels et employés à domicile

- ▶ Une information sur le statut d'assistant(e) maternel(le)
- ▶ Un accompagnement dans un nouvel accueil (contrat de travail, adaptation de l'enfant...)
- ▶ Des temps de rencontre et d'échanges avec d'autres assistantes maternelles
- ▶ Des soirées d'information thématique
- ▶ Un accompagnement dans la mise en place du plan de formation
- ▶ Des documents à emprunter : revues professionnelles, albums jeunesse...

Le relais assistantes maternelles un service de proximité gratuit

C'est un lieu :

- ▶ d'Accueil
- ▶ d'information et d'Orientation
- ▶ d'Échanges
- ▶ de Formation

Pour les enfants, parents, assistantes maternelles, employés familiaux et les personnes désirant exercer cette profession, résidant à Longvic, Ouges et Bretenière.

Pour les parents

- ▶ Un accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle agréée
- ▶ Une information sur les droits et obligations de particulier employeur
- ▶ Un accompagnement dans les démarches administratives
- ▶ Divers documents : contrat de travail, avenant, bulletin de salaire...

Pour les enfants

- ▶ Des temps collectifs, avec leur assistante maternelle leur permettant :
 - De découvrir de nouveaux univers (éveil sensoriel, moteur, livre, comptines...),
 - De créer des liens avec d'autres enfants,
- dans des espaces aménagés, sécurisés et encadrés par des professionnels.

Pour les candidats à l'agrément

- ▶ Une information sur les démarches à effectuer pour devenir assistant(e) maternel(le) : prérequis, dates des réunions obligatoires, aides à l'installation...

